

Ouest-France, le 26 décembre 2012

Point de Vue

Le premier Comité interministériel pour la modernisation de l'action publique (CIMAP) s'est tenu le 18 décembre 2012 sous la présidence du Premier ministre. Il a défini les grandes orientations pour construire un nouveau modèle français alliant solidarité et compétitivité.

Le Professeur Maurice Baslé, spécialiste de l'évaluation des politiques publiques, exprime son point de vue dans Ouest-France.

« Modernisation de l'action publique »

Par le professeur **Maurice Baslé**, Cercle de réforme de l'Etat, président d'honneur de la société française d'évaluation des politiques publiques*.



Cette action solennelle se substitue à une action tout aussi solennelle au départ qui était la RGPP (révision générale des politiques publiques), dont les objectifs initiaux étaient extrêmement ambitieux : diagnostic sur les activités réelles de l'Etat (que faisons-nous ?) questionnement sur l'utilité des services rendus par les politiques publiques en rapport avec des besoins et des attentes collectives à satisfaire, interrogation sur les acteurs des politiques publiques et les processus de mise en oeuvre, questionnement sur les payeurs et le rendement des services publics, sur la recherche des solutions plus efficaces, écriture de scénarios de transformation ou de définir des solutions de remplacement à l'existant. La raison de l'abandon de la RGPP est due à l'alternance politique mais aussi plus fondamentale : démarche « top-down », la RGPP a été en réalité souvent cantonnée à des travaux concernant la revue des organigrammes des administrations et l'amaigrissement des moyens en personnel. Associée dans l'esprit des fonctionnaires à la règle du « non-remplacement » d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, la RGPP a été reçue davantage comme de la « coupe autoritaire dans les budgets » que comme de la modernisation de la silhouette étatique. Son résultat a été largement controversé ; non pas sur la dépense publique qui a commencé à se stabiliser en 2011 que sur son manque « d'intelligence » : pas d'association des agents, ni des usagers des services publics, pas assez d'écoute des citoyens' pas assez de suivi de la RGPP elle-même !

La nouvelle annonce vise toutes les dépenses publiques (sont visées en premier lieu 40 politiques dont les aides aux entreprises, la politique familiale, la territorialisation de la politique du logement, la formation professionnelle des demandeurs d'emploi?) et avec une méthode plus ouverte et partenariale : association des partenaires de l'Etat, notamment les associations représentant les collectivités territoriales et les partenaires sociaux. Qu'espérer du nouveau cap ? Que la France remonte dans la revue OCDE de la performance publique, de l'utilité sociale des services publics certainement ! A quelles conditions ? Il est important d'en énoncer au moins deux. D'abord prendre le temps de l'évaluation, ne pas considérer que tout est évaluable en six mois.

La nouvelle annonce vise toutes les dépenses publiques (sont visées en premier lieu 40 politiques dont les aides aux entreprises, la politique familiale, la territorialisation de la politique du logement, la formation professionnelle des demandeurs d'emploi?) et avec une méthode plus ouverte et partenariale : association des partenaires de l'Etat, notamment les associations représentant les collectivités territoriales et les partenaires sociaux. Qu'espérer du nouveau cap ? Que la France remonte dans la revue OCDE de la performance publique, de l'utilité sociale des services publics certainement ! A quelles conditions ? Il est important d'en énoncer au moins deux. D'abord prendre le temps de l'évaluation, ne pas considérer que tout est évaluable en six mois.

Ensuite il faut construire une capacité de renseignements facile à utiliser sur le suivi des dépenses publiques, les réalisations, leurs coûts, leurs bénéficiaires ? ceci nécessite une « révolution informatique » : comprendre que la e-administration et le open data ce n'est pas seulement de l'info-com mais d'abord du service de données et connaissances territoriales à la portée des experts et du grand public. Les services centraux d'études et de statistiques doivent « voir bouger les lignes ». Enfin, mieux communiquer sur la démarche de diagnostic-évaluation ouverte qui est préconisée pour éviter le côté « technocratique ». Gouverner par les résultats, c'est un peu ambitieux peut-être mais se préoccuper « en continu » (en faisant du « monitoring » des leçons des expériences en cours pour affiner le service rendu) c'est à la portée d'une action publique moderne.

* Auteur de « Connaissance et action territoriale ». Editions Economica. 2010. "